

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun

Séance du 19 juin 2024

Délibération n°DE_2024_06_004

Nombre de délégués : 24
Quorum : 13
Votants : 16 dont 2 suppléants

AGEDI
Dépôt Préfecture de la Meuse

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/06/2024
055-200088961-20240619-DE_2024_06_004-DE

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf juin, à 17 heures 00, le Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 12 juin 2024, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Julien DIDRY.

Ont pris part au vote :

Monsieur Julien DIDRY, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Fabrice BEAUMET, Monsieur Régis BROCARD, Monsieur Eric DUMONT, Monsieur Régis AUBRY, Monsieur Sébastien JADOUL, Monsieur Jean-Marie MISSLER, Monsieur Massimo TRINOLI, Monsieur Christophe CAPUT, Monsieur Pascal PIERRE, Monsieur Philippe GERARDY, Monsieur Jean-Paul COLIN, Monsieur Jean-Christophe PATON, Monsieur Romuald COLLET

Monsieur Fabrice BEAUMET est désigné secrétaire de séance.

4.1 - Mise à jour du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu la délibération 03-2019 du 18 septembre 2019 du PETR du Pays de Verdun instituant le tableau des effectifs de la collectivité,

Vu la délibération DE2021013 du 30 juin 2021 du PETR du Pays de Verdun proposant la dernière mise à jour du tableau des effectifs de la collectivité,

Il appartient donc au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le Président propose à l'assemblée d'ajuster le tableau des effectifs au regard de l'organisation actuelle des services et des missions assurées par le Directeur, basculant en attaché principal, et le conseiller en rénovation, basculant de la filière administrative à la filière technique.

Catégorie	Grade	Effectif total	Temps complet
Filière administrative			
A	Attaché principal	0 + 1	0 + 1
A	Attaché	3 - 2	3 - 2
B	Rédacteur ppal 1ère classe		
B	Rédacteur ppal 2ème classe		
B	Rédacteur	1	1
C	Adjoint administratif ppal 1ère classe		
C	Adjoint administratif ppal 2ème classe	2	2
C	Adjoint administratif		
Filière technique			
A	Ingénieur	1 + 1	1 + 1
	TOTAL	7	7

Pour mettre à jour ce dispositif, il vous est demandé de bien vouloir :

- valider ce tableau des effectifs ajusté,
- autoriser le Président à signer l'ensemble des documents pour mener à bien cette mission. »

Entendu l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical

VALIDE ce tableau des effectifs ajusté,

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents pour mener à bien cette mission. »

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,

Julien DIDRY

